

À l'ouverture de la séance du 7 mai 2015, 19 membres sont présents ou représentés (30 membres en exercice, 14 membres présents, 5 procurations). 10 membres invités sont présents.

1. Informations

1.1. [Motion CoMUE UBL](#)

La motion CoMUE UBL est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 13 voix pour, 2 contre et 4 abstentions.

2. Prospective et moyens

2.1. [Politique des moyens pour 2016.](#)

La politique des moyens pour 2016 est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 19 voix pour.

3. Recherche et innovation

3.1. [Validation du classement des candidatures pour l'attribution du titre de docteur Honoris causa.](#)

Le classement des candidatures pour l'attribution du titre de docteur Honoris causa est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 19 voix pour.

4. Affaires générales et statutaires

4.1. [Création du GIS Angers Loire Campus](#)

La création du GIS Angers Loire Campus est approuvée.

Cette décision a été adoptée à la majorité, avec 17 voix pour, 2 contre et 0 abstention.

5. Enseignement et vie étudiante

5.1. [Création du DU « Une santé une médecine. Pathologie comparative en oncologie, de l'animal à l'homme ».](#)

La création du DU « Une santé une médecine. Pathologie comparative en oncologie, de l'animal à l'homme » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité, avec 19 voix pour.

5.2. [Convention entre l'UA et l'association Gérontopôle Autonomie longévité des Pays de la Loire : création du Master « Accompagnement des seniors dans la pratique et des loisirs ».](#)

La convention entre l'UA et l'association Gérontopôle Autonomie longévité des Pays de la Loire : création du Master « Accompagnement des seniors dans la pratique et des loisirs » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité, avec 19 voix pour.

5.3. Tarification du M2 à distance « Didactique des langues, des littératures et des cultures »

La tarification du M2 à distance « Didactique des langues, des littératures et des cultures » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité, avec 19 voix pour.

Fait à Angers, le 11 mai 2015

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Président de l'Université d'Angers

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Saint-André', written over the printed name and title.